CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E39798** **VALABLE JUSQU'AU** **12/02/2027**

ÉDITÉ LE 02/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/12/2001

Raison sociale : R D M B CONSTRUCTION SARL

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 05/06/2024

Capital : 800 000

3 AVENUE DESCARTES
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BORDEAUX 440344562

Siret : 440 344 562 00036

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 7149757

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 103 480 328 04

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 103 480 328 04

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 05 56 86 42 66 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
OZHAN OMER GÉRANT

Site Internet : http://rdmb-construction.fr

E-mail : rdmb@rdmbconstruction.fr

Effectif moyen : 42 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 8 525 010 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité confirmée)	42	04/12/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

02/02/2026 11:54

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.